

134 LE BOIS DE BOULOGNE.

fut seul à le suivre, et il grava sur la pierre du
sépulcre :

ELLE
N'AVAIT QUE SEIZE ANS,
ET IL N'EN AVAIT QUE VINGT!
LEUR VIEUX PÈRE,
QUI AVAIT SOIXANTE-SEPT ANS,
A ÉCRIT CELA LUI-MÊME
SUR LEUR TOMBE!

M DCCC XXXII.

Pardonnez-moi de vous avoir parlé si long-temps du
Bois de Boulogne!

AMÉDÉE GRATIOT.



LA FORCE.



Le Marais, ce quartier si tranquille qu'on
pourrait le comparer à un lac paisible opposant
son calme plat à la rapidité du fleuve dont les
autres quartiers de Paris sont la vivante et con-
tinuelle image; le Marais recèle dans son sein un
gouffre aussi funeste que celui de Charybde et
Scylla, où viennent tournoyer ceux dont les bar-
ques trop légères ont échoué sur le fleuve, et

ceux dont les forces ont en vain lutté contre le torrent.

Ce gouffre c'est une prison, cette prison c'est *la Force*, dont le nom n'est pas ici par analogie à la puissance de ses grilles et de ses verroux ni à la dureté farouche de ses gardiens. Ce nom est un vieux débris de féodalité légué au bâtiment par son ancien possesseur. Là où errent aujourd'hui, comme dans un purgatoire anticipé, des prévenus de tous genres, attendant le jugement qui doit les plonger dans l'enfer d'une prison centrale ou d'un bagne, ou les rendre à un paradis de liberté; dans ces cours, sous ces arceaux, au fond de ces corridors où se corrompent des malheureux seulement égarés, où s'égarant des innocents, où le vice s'exploite, où le crime se perfectionne, où l'homme assez fort de principes, assez pur de conscience pour rester inaccessible à ce contact, est réduit à déplorer l'impuissance ou l'insouciance qui laisse tant d'individus dans les horreurs de l'anxiété; dans ces lieux enfin, où la vie n'a d'autres règles que le tintement d'une cloche, d'autre harmonie que le bruit des verroux et des clefs, d'autre incident que l'alternative d'une visite au cachot ou d'un voyage à la Souricière; là jadis le duc de la Force donnait des fêtes brillantes qu'embellissait tout le luxe des arts : des femmes parfumées comme des

fleurs, légères comme des sylphides, caressaient le parquet de ce grand salon, maintenant coupé en deux parties, où se vautrent des misérables rongés de vermine et de maladies plus honteuses encore. Si parfois la gaieté s'introduit dans ce triste séjour, ce n'est que dépouillée de sa franchise, accompagnée de bruyants éclats, inspirée par des propos plus que libres, par des jeux brutaux dont les scènes deviennent souvent sanglantes et que le veto despotique du brigadier Paul a seul pouvoir de faire cesser en conduisant au cachot, avec un sang-froid imperturbable, les joueurs trop échauffés.

Où trouver, dans ce lieu, un souvenir de son antique et royale origine? qui reconnaîtrait dans ces masses de fer et de pierres les traces de cette maison de plaisance qui, sous les règnes de Charles V et de Charles VI, servait de demeure à des princesses? Sur ces ruines s'est élevé un autre palais, celui de la *Prévention*.... La *Prévention*, déesse bien digne d'un tel temple, aurait eu comme les Euménides un autel chez les anciens; chez nous elle est l'objet d'un culte consacré par les lois, et de nombreuses victimes lui sont sacrifiées. La *Prévention* a ses ministres, ses suppôts, comme au temps de Boileau la *Chicane* avait ses procureurs et ses huissiers : celle-ci n'attaquait que la fortune, tandis que celle-

là se joue de la vie et de l'honneur; devant elle, les sentiments les plus généreux se taisent, l'humanité n'a plus de voix; comme les harpies, elle infecte tout ce qu'elle touche; la Prévention tue l'espérance, détruit le passé, et ne laisse souvent à l'avenir qu'une carrière, celle du crime. Voyez-la naître sous le sombre sourcil d'un mouchard; voyez-la se former dans le procès-verbal du commissaire de police et arriver à son apogée dans le cabinet du juge d'instruction; là, son importance s'augmentant du crédit respectable qu'elle emprunte à la justice, elle déploie toutes les ressources de son génie, elle s'étend, se replie, et comme le boa *constrictor*, elle enlace, elle étouffe de ses nombreux anneaux toute l'existence d'un homme; son venin subtil empoisonne les actions les plus innocentes; malheur à celui qui doit la combattre!

La Prévention a des tortures aussi sensibles, mais plus injustes, que celles du quinzième siècle; car on n'en tient aucun compte au malheureux qui les endure. Chaque jour d'instruction est pour le prévenu un supplice qu'on peut diviser en deux phases, le voyage et la Souricière.

Avez-vous rencontré quelquefois dans la rue Saint-Antoine, à la place de Grève, sur les quais, ou au milieu du pont qui avoisine le Palais de Justice, une espèce de tombereau que la sollici-

tude coquette du nouvel entrepreneur a décoré à l'extérieur comme la voiture d'un marchand de cirage, mais dont l'intérieur sombre et bardé de fer n'offre qu'une ouverture étroite laissant à peine entrer assez d'air pour prévenir une asphyxie: les habitués de cette machine roulante, qui ne ressemble pas mal à un cercueil ou aux cages en fer du bon Louis XI, l'ont surnommée *panier à salade*. C'est dans cet équipage traîné en poste, que la Prévention charrie, entassés comme des harengs dans un baril, les prévenus que son caprice appelle de la Force au Palais de Justice, après les avoir oubliés quelquefois pendant plusieurs mois. Les voyageurs meurtris, à moitié étouffés, sont vomis dans la cour de la conciergerie et accolés à autant de gendarmes qui les conduisent, par un passage nouvellement réparé et d'un effet monumental, à la *Souricière* !...

Pour peindre fidèlement la Souricière, il faudrait la plume de Lesage ou le pinceau de Calot: ce n'est pas un cachot, c'est plus horrible. Un cachot a pour lui sa paille et son silence; mais à la Souricière, point de banc pour reposer le corps placé sur lui-même pendant douze heures; point de silence pour réfléchir; point d'air pour rafraîchir les poumons infectés de soixante individus qui se remuent à grand'peine dans un

espace large de quelques pieds. Ce lieu est pis encore dans ses proportions que l'instrument dont il a emprunté le nom : l'animal que sa gourmandise attire dans le piège que la ruse lui a tendu peut au moins respirer, grâce à l'ouverture grillée qui le retient; mais la souricière de la Prévention n'offre pas même aux prévenus ce triste avantage; une étroite lucarne, obstruée par un châssis et des barreaux serrés, donnant sur une cour large comme une cheminée, est le seul accès que puissent trouver les rayons d'un faux jour et le seul passage laissé à l'évaporation des gaz méphitiques qui se forment dans cette sentine.

Voilà le lieu où les prévenus de tous les genres sont entassés, où l'innocent est heurté, froissé par le coupable s'il n'est corrompu par lui; où la vieillesse est en butte aux risées et aux outrages d'une jeunesse dégradée; où l'enfance joue un rôle encore plus dégoûtant. Ce lieu que renieraient des siècles de barbarie et d'ignorance, est placé immédiatement au-dessous des sièges qu'occupent des magistrats éclairés par de profondes études, par trois révolutions, et par les leçons continuelles du présent. Comment expliquer le contraste qu'offre la Souricière au milieu de ce palais qui la renferme dans son sein comme une plaie déshonorante? Les salles

de justice sont belles; chaque jour les arts viennent y ajouter quelque ornement, et l'on ne trouve pas une obole pour disposer un lieu convenable où puissent être déposés les prévenus allant à l'instruction. Il y a négligence cruelle à ajourner ainsi indéfiniment une amélioration que réclament la justice et l'humanité vis-à-vis d'hommes non encore classés parmi les coupables, innocents peut-être, et qui doivent dans tous les cas être traités comme tels jusqu'après leur jugement.

La Souricière comprend deux autres chambres : l'une consacrée aux prévenus de délits politiques, l'autre aux femmes; une lucarne semblable à celle que nous avons décrite et donnant sur la même cour fournit aux prévenues recluses un jour douteux; c'est un spectacle ignoble que de voir les hommes grimper comme des oranges, s'élever contre les grilles pour plonger leurs regards et échanger leurs propos d'un sentimentalisme ridicule et cynique avec les femmes qui, de leur côté, font le même manège; il y a quelque chose de bizarre et d'effrayant dans ces voix rauques d'eau-de-vie et de tabac qui se brisent contre les barreaux, se reconnaissent, se complimentent ou se maudissent, se transmettent leurs projets, leurs serments, comme si les personnages se rencontraient dans les caveaux

d'Italie ou sous les tonnelles de Desnoyer. Ainsi ce lieu, par son imperfection même, favorise le désordre et le vice : si toute communication était impossible entre les hommes et les femmes, il y aurait un aliment de corruption de moins; si le prévenu était placé dans un lieu qui éloignât de son esprit l'idée d'une abjection à laquelle il se croit voué par le mépris cruel que la société affecte envers lui, il éprouverait le désir de devenir meilleur, parce qu'il le croirait possible; si le lieu dans lequel soixante individus sont enfouis n'étouffait pas les cris presque féroces qui ébranlent souvent les murs, les observations qu'on serait obligé de faire pour arrêter ces excès rendraient peu à peu ces hommes à leur dignité naturelle, ils ne rugiraient plus, ils parleraient; si un air pur rafraîchissait leur sang, ils seraient moins exaltés, moins malheureux et bientôt moins coupables.

Faisons des vœux pour que les magistrats jettent les yeux sur cette anomalie choquante, et la fassent disparaître incessamment; retournons à la Force qu'une journée de station à la Souricière nous a presque fait regretter comme un lieu de délices.

Cette prison, consacrée spécialement à la prévention, offre à l'observateur un caractère tout particulier qu'on chercherait en vain dans les

autres maisons de détention; les nombreux prévenus qui s'y succèdent lui donnent l'aspect d'un panorama de délits et de crimes; tous les genres de coupables y sont représentés, depuis le meurtrier jusqu'au fraudeur d'huile ou de tabac, depuis le voleur de grand chemin jusqu'à l'adroit filou tireur de bourses ou de montres.

C'est à la Force qu'est renfermé tout individu mis en état de suspicion; c'est là qu'il attend l'instruction de son affaire; de sorte que le temps qui s'écoule pendant cette opération que prolongent les maladies, les mutations, les vacances, constitue une espèce de non-valeur toujours au préjudice du prévenu; car, s'il est renvoyé sans jugement, qui l'indemniserá de ce temps perdu? et s'il est jugé et condamné, cette peine anticipée lui sera-t-elle comptée?...

La Force peut contenir douze cents prisonniers; elle en renferme ordinairement huit à neuf cents. La conduite de cette maison est confiée à un directeur qui a sous ses ordres un brigadier en chef et vingt-deux surveillants. Le directeur actuel, M. Walet, est un homme recommandable par son impartialité et l'attention rigoureuse qu'il apporte à ce que les détenus obtiennent justice chaque fois qu'ils la réclament: il y a plus de mérite qu'on ne pense à bien diriger un établissement semblable, dont le personnel,

par son flux et reflux continu, nécessite une vigilance et une sollicitude toujours nouvelles. Les sentiments généreux et l'humanité de M. Wallet sont d'autant plus remarquables, qu'ils se font jour au milieu des devoirs sévères que sa place lui impose.

Les écritures sont tenues par un greffier : M. Constant Barbe est celui qui, depuis le mois de juin, occupe cette place; des antécédents honorables justifient le choix de l'autorité, et garantissent à monsieur le directeur un collaborateur éclairé.

La Force est divisée en cinq cours; la plus grande est la cour Saint-Vincent-de-Paule; les autres sont la cour Saint-Louis qui, jusqu'au 5 juin dernier, avait été affectée à la promenade privilégiée des doubles pistoliers; elle leur a été interdite depuis cette époque, sans doute à cause de la communication plus immédiate qu'elle offre avec l'extérieur. Les cours Sainte-Marie-Madeleine, Sainte-Marie-égyptienne, et du bâtiment neuf, sont beaucoup trop petites pour le nombre de prévenus qu'on y entasse; celle du bâtiment neuf surtout peut être comparée à un fossé profond; une chambre sombre qu'on nomme chauffoir, et que les détenus ont assez justement qualifiée du titre *de fosse aux lions*, est le seul abri qu'ils trouvent en hiver lorsqu'il

pleut, et leur refuge contre les rayons brûlants et concentrés d'un soleil d'été; encore la fosse aux lions est-elle à peine assez grande pour concentrer la moitié des habitants de cette triste enceinte, qui n'ont accès dans leurs dortoirs que la nuit.

Qu'on se figure un malheureux prévenu jeté pour la première fois dans cette cour, au milieu des mauvais sujets qui la composent en grande partie, ne sera-ce pas un miracle si sa constitution physique le protège contre l'insalubrité du lieu et les attaques des forts-à-bras? un miracle si ses principes moraux échappent aux leçons que la plupart de ses compagnons y prêchent sans contrainte? C'est un point sur lequel l'autorité ne paraît avoir nullement réfléchi, car, à la Force, comme dans le monde, le classement des individus se fait en raison de leur mine, en raison de la fortune qui permet de prendre une pistole, en raison des antécédents qui signalent souvent à la faveur des gardiens ceux qui viennent le plus fréquemment renouveler connaissance avec la maison dont leurs récidives les constituent véritables abonnés. Ne serait-ce pas une mesure prudente et éminemment morale que celle qui prescrirait l'isolement des prisonniers prévenus pour la première fois, de ceux qui auraient déjà subi une condamnation. Comment la sévérité de

la loi, qui poursuit encore par une surveillance plus tyrannique qu'utile, le condamné rendu à la société, cesse-t-elle tout-à-coup à l'instant où elle devient plus nécessaire? Dans le premier cas, elle favorise un préjugé dont l'empire ferme souvent à un libéré le chemin de l'honneur et de la probité qu'il pourrait suivre encore; dans le second cas, au contraire, elle lui facilite l'accès du vice. A voir une telle insouciance, ne semblerait-il pas qu'il soit nécessaire d'ouvrir un champ à l'immoralité et au crime, comme une carrière qu'il est dans la destinée de l'homme de parcourir!... J'ai vu des jeunes gens arriver à la Force, le front couvert du rouge de la honte, étouffant avec peine leurs sanglots; tout annonçait chez eux le sincère repentir d'une première faute, et la secrète horreur de leur position;... huit jours après, ils étaient gais, ils avaient beaucoup appris, et, sur le fruit de ces leçons fatales, ils bâtissaient leur avenir! Ces malheureux deviendront peut-être professeurs à leur tour, après avoir pris leurs grades à Toulon ou à Brest! Il faut faire la même réflexion à l'égard des prévenus auxquels on ne reproche que les écarts d'une passion subite, comme une rixe, une rébellion. La confusion de ces hommes dans une cour peuplée d'anciens condamnés, dispose leur esprit, déjà enclin au désordre, à

accueillir les idées de vol, d'escroquerie, qui flattent leurs penchants naturels, la paresse et le libertinage.

Le classement des individus par catégorie de délits et de crimes, contribuerait puissamment à diminuer le nombre des condamnations. Il est prouvé que le chiffre des prévenus déjà condamnés excède au moins des trois quarts celui des prévenus arrêtés pour la première fois; la corruption qu'exerce alors le plus grand nombre sur le plus petit, est d'autant plus puissante, qu'elle est favorisée par la longueur de la prévention qui concourt sensiblement à détruire par l'habitude la crainte salutaire que fait naître un premier séjour dans une prison. On peut dire même que la prévention fait en général plus de criminels qu'elle n'en reçoit; il n'est pas rare de voir des inculpés attendre cinq ou six mois le résultat d'une misérable affaire susceptible d'être éclaircie en huit jours; puis au bout de ce temps, on les renvoie sans jugement, parce qu'on n'a pu trouver matière à une accusation sérieuse; ou bien, souvent, ils ne sont condamnés qu'à une peine au-dessous de l'emprisonnement provisoire qu'on leur a fait subir: il en résulte qu'ils ont souffert, sans motif justifiable, une détention plus ou moins longue, dans l'oisiveté la plus complète, au milieu d'individus en état